



Montreuil, le 25 novembre 2022

Monsieur Stanislas Guérini
Ministre de la Transformation et de la Fonction
Publiques

Monsieur le Ministre,

Dans une lettre récente, vous appelez les agentes et les agents des trois versants de la Fonction publique à participer fortement au scrutin professionnel du 8 décembre 2022. C'est pourquoi, nous choisissons de rendre public ce courrier.

Vous écrivez que « ... de votre mobilisation dépend le résultat de cette élection.» et précisez «... que vous soyez fonctionnaire, agent contractuel ou apprenti, vous avez un rôle à jouer : celui de faire entendre votre voix, vos convictions et vos attentes en votant. ».

Une fois n'est pas coutume, la CGT pourrait presque s'associer à vos propos.

Las, comme trop souvent, il y a loin du discours à la politique concrètement mise en œuvre.

Si votre attachement à la meilleure participation possible à cette consultation est réel et sincère, que n'êtes-vous revenu, monsieur le Ministre, sur les dispositions de la loi de 2019 qui amputent les CAP de leurs principales prérogatives et qui font des CHSCT, organismes pourtant essentiels, de simples appendices des Comités Sociaux ?

Si ce qui vous anime est une conviction véritable que le maximum d'agentes et d'agents doit être placé dans les meilleures conditions pour voter, que n'avez-vous remis en cause le recours de plus en plus étendu au vote électronique qui prévaut à l'occasion de ces élections ? En effet - et la CGT n'est pas la seule organisation à tirer le signal d'alarme sur cette question, les difficultés se multiplient dans de nombreux secteurs pour l'accès aux boîtes électorales. Dans beaucoup de cas, les personnels sont rebutés par la complexité du dispositif permettant de voter. Et que dire de l'iniquité créée par les différences majeures existant entre catégories et métiers professionnels dans l'accès aux ordinateurs et aux adresses mail ?

Nous tenons d'ailleurs à vous le préciser : si les problèmes rencontrés dans certains scrutins perdurent et se confirment, la CGT n'hésitera pas à prendre toutes ses responsabilités après le 8 décembre.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Ministre l'expression de nos sentiments sincères et cependant vigilants.

Natacha POMMET
Secrétaire générale
Fédération des Services publics

Christophe DELECOURT et
Céline VERZELETTI
Co-secrétaires généraux
Union Fédérale des Syndicats de l'Etat

Mireille STIVALA
Secrétaire générale
Fédération de la Santé
et de l'Action Sociale